

Blagnac, le 22 janvier 2024

Mobilisation des CCI d'Occitanie contre les violences sexistes et sexuelles au travail : 13 matinales organisées dans toute la région

Les violences sexistes et sexuelles au travail : tous concernés ! Dans le cadre du Plan Régional Santé Travail, les CCI d'Occitanie se mobilisent, aux côtés de la DREETS Occitanie, du 6 février au 4 avril, pour sensibiliser et accompagner les employeurs de toute la région avec l'organisation de matinales d'information dans tous les départements.

Le Plan Régional Santé Travail (PRST) en Occitanie a fait de la santé des femmes au travail un enjeu fort. Selon l'enquête Genese « Violences sexistes et sexuelles au travail » (2021), 41 % des femmes et 15 % des hommes déclarent des comportements sexistes ou des conduites non désirées à caractère sexuel au travail au cours de leur vie professionnelle.

Face à ce constat, une action spécifique sur les Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) a été initiée par la DREETS Occitanie. Dans ce cadre, les CCI d'Occitanie mettent en place le « VSST Tour » un dispositif exceptionnel de sensibilisation et d'accompagnement des employeurs en leur proposant 13 matinales pour leur présenter les enjeux, le cadre réglementaire et les outils développés par le groupe de travail du PRST pour se prémunir de ce qui constitue un risque professionnel à part entière.



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

13 matinales organisées par les CCI d'Occitanie dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail

Localité	Date
Auch	06/02
Tarbes	08/02
Toulouse	29/02
Foix	05/03
Montauban	14/03
Albi	12/03
Carcassonne	22/03
Perpignan	21/03
Montpellier	28/03
Nîmes	29/03
Rodez	04/04
Mende	02/04
Cambes	15/03

VSST Tour Occitanie 2024



Dans la dynamique du PRST Tour qui a mobilisé plus de 700 participants en 2022-2023, ces matinales seront organisées de février à avril dans les CCI territoriales et animées par l'association Id3 spécialiste reconnu. Elles prendront la forme d'ateliers pratiques de 3 heures pour outiller les entreprises (9h30 -12h avec un buffet en suivant) :

- Prise de conscience sur les VSST (définition, chiffres clés, contexte entreprise)
- Mise en situation et questions (exemples avec des quizz suivis d'échanges)
- Repérer les VSST (mise en situation à partir de vidéo suivie d'échanges)
- La prévention et l'action (agir en amont, formation, prise en charge)
- Exemple de méthodologie pour votre entreprise
- Présentation des outils (fiches, préventomètre, document unique..) et acteurs ressources

La participation est gratuite, seules les inscriptions sont obligatoires.

Toutes les informations du VSST Tour Occitanie 2024 sont à retrouver [sur le site de la CCI Occitanie](#).

À propos du Plan Régional Santé au Travail

Depuis 2004, tous les 5 ans, les pouvoirs publics fixent les grandes orientations liées à la santé au travail. Ce plan est ensuite décliné, dans chaque région, en Plan Régional de Santé au Travail (PRST). En 2022, l'ensemble des partenaires du PRST Occitanie, ont validé la 4eme version constituée de 16 actions opérationnelles résultant d'un diagnostic territorial ciblé et 2 actions supports. On peut citer : la promotion de la santé au travail des femmes, la lutte contre les accidents du travail graves et mortels ou la prévention de la désinsertion professionnelle. Il a pour principaux objectif de répondre aux mutations du monde du travail et à l'évolution de la loi pour accompagner au mieux la cible TPE- PME.

Le réseau des CCI d'Occitanie, accélérateur de business



La CCI Occitanie et les 13 CCI territoriales de la région, sont des établissements public d'Etat dirigés par des chefs d'entreprise élus qui œuvrent au développement économique des territoires et de leurs entreprises.

Elles orientent, informent et accompagnent au plus près, les 370 000 entreprises et les porteurs de projet de la région, dans les domaines de la création-transmission-reprise, de la recherche de financements, du développement commercial en France et à l'international, des ressources humaines, et des transitions environnementales et digitales.

Chaque année, ce sont plus de 18 000 projets d'entreprises qui bénéficient de l'accompagnement des conseillers experts du réseau CCI en Occitanie.

Dans le domaine de la santé et sécurité au travail, les CCI d'Occitanie ont sensibilisé et accompagné plus de 1600 entreprises en 2023.

www.occitanie.cci.fr

Contact presse CCI :

Marie Desmalades

Responsable Marketing Communication

m.desmalades@occitanie.cci.fr 06 84 02 43 27